MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE PYRENEES-ORIENTALES)

C. C. P. 723-61 - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

Ministère de l'Agriculture
Ecole Nationale d'Agriculture
de Montpellier

STATION REGIONALE
D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

5ème année n° 35

Montpellier le 6 juillet I957

NOTE N° I2

EUDEMIS

Le vol de papillons vient d'être important dans les vignobles élevés de la région de Latour de France (Pyrénées-Orientales), le traitement qui s'y rapporte est à effectuer dès le 6 juillet ; il convient de la renouveler une dizaine de jours après.

Le vol continuant à être massif et inquiétant à l'ouest de Montpellier (St-Georges-d'Orques), il est indispensable de répéter l'opération conseillée dans notre note précédente.

La région de Carcassonne Capendu fera -s'il y a lieu- l'objet d'un avis ultérieur.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles :

G.BERNON